3.6 PHASE D'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS

PIÈCE D – Lettres d'accompagnement au client

Nom du document	Lettres d'accompagnement au client
Numéro du document	3.6D
Utilisation	La lettre d'accompagnement est envoyée avec le rapport intérimaire/final de la vérification de l'observation des programmes commerciaux.
Créé le **Mise à jour le**	Le 20 février 2003 Le 28 février 2007
Détenteur du document	
Division	Gestion des activités d'observation AC
Personne-ressource	Communiquez auprès de votre bureau local de la vérification de l'observation http://cbsa.gc.ca/contact/listing/indexpages/index-f.html
Autres intervenants	

Agence des services frontaliers du Canada | Canada Border Services Agency

COURRIER RECOMMANDÉ

Division de la vérification de l'observation des programmes commerciaux
Adresse du bureau
Ville, province
Code postal

ABC International
3234 chemin Dutch Village, suite 9999
Halifax, Nouvelle-Écosse
B3L 4T1

À l'attention de : M. John Smith
Président

Le 15 mai 2007

OBJET : <u>ABC International- Rapport provisoire de la vérification de l'observation des programmes commerciaux</u>

Veuillez trouver ci-joint le rapport provisoire de la vérification de l'observation des programmes commerciaux, ci-après appelé rapport provisoire, en date du 15 mai 2007. Cette vérification effectuée conformément au paragraphe 40(1) et des sections 42 et 42.01 de la *Loi sur les douanes* par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), à ABC International, pour la période allant du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2006.

Le rapport provisoire contient les points suivants :

- les résultats de la vérification, y compris les « motifs de croire »;
- une description des erreurs relevées;
- les exigences et les recommandations pour vous aider à corriger les erreurs signalées;
- une liste de toutes sanctions et renseignements relatifs au Régime de sanctions administratives pécuniaires;
- vos droits relativement au Règlement des différends.

Ce rapport provisoire vous est soumis afin que vous puissiez l'examiner et y apporter vos commentaires avant de soumettre le Rapport final de la vérification de l'observation des programmes commerciaux. Le format du rapport prévoit de l'espace pour insérer votre réponse. De plus, nous vous fournirons par courriel, un document pour que vous puissiez soumettre vos commentaires sous forme électronique au besoin. Le fichier « Réponse de la société.doc » contient des cases de commentaires pour tous les programmes commerciaux vérifiés.

Veuillez faire parvenir vos commentaires d'ici le 15 juin 2007. Si aucun commentaire ne nous parvient d'ici cette date, nous considérerons que vous acceptez nos constatations et nos recommandations et nous émettrons un rapport final de la vérification de l'observation des programmes commerciaux.

Pour toute question, communiquer avec Nom du ou de la gestionnaire ou de l'AVO, et titreau 902-555-1212, poste 1234.

Je tiens à vous remercier pour la coopération dont a fait preuve votre entreprise à l'égard de l'ASFC durant cette vérification.

Je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Nom du ou de la gestionnaire/AVO
Titre
Lieu

Pièces jointes

Agence des services frontaliers du Canada | Canada Border Services Agency

COURRIER RECOMMANDÉ

Division de la vérification de l'observation des programmes commerciaux
Adresse du bureau
Ville, province
Code postal

ABC International
3234, chemin Dutch Village, suite 9999
Halifax, Nouvelle-Écosse
B3L 4T1

À l'attention de : M. John Smith
Président

Le 18 août 2007

OBJET : <u>ABC International- Rapport final de la vérification de l'observation des programmes commerciaux</u>

La présente conclut la vérification de l'observation des programmes commerciaux effectuée conformément au paragraphe 40(1) et des sections 42 et 42.01 de la *Loi sur les douanes* par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), visant les importations d'ABC International, pour la période allant du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2006.

Ce rapport remplace le rapport provisoire de la vérification de l'observation des programmes commerciaux en date du 15 mai 2006.

Veuillez trouver ci-joint le rapport final de la vérification de l'observation des programmes commerciaux en date du 18 août 2006, qui contient les points suivants :

- les résultats de la vérification, y compris les « motifs de croire »;
- une description des erreurs relevées;
- les exigences et les recommandations pour vous aider à corriger les erreurs signalées;
- une liste de toutes sanctions et renseignements relatifs au Régime de sanctions administratives pécuniaires;
- vos droits relativement au Règlement des différends;
- vos commentaires concernant les conclusions de la vérification.

Pour toute question, communiquer avec le Nom du ou de la gestionnaire, et titre au 902-555-1212, poste 1234.

Canada

Je tiens à vous remercier pour la coopération dont a fait preuve votre entreprise à l'égard de l’ASFC durant cette vérification.

Je vous prie d’agréer, monsieur, l’expression de mes sentiments distingués.

Nom du ou de la gestionnaire/AVO
Titre
Lieu

Pièces jointes